



Traité Avot

Michna 21 - Chapitre 5

הוא היה אומר,

בן חמש שנים למקרא,
בן עשר למשנה,
בן שלש עשרה למצות,
בן חמש עשרה לתלמוד,
בן שמונה עשרה לחפה,
בן עשרים לרדוף,
בן שלשים לכח,
בן ארבעים לבינה,
בן חמשים לעצה,
בן ששים לזקנה,
בן שבעים לשיבה,
בן שמונים לגבורה,
בן תשעים לשוח,
בן מאה כאלו מת ועבר וביטל מן העולם:

Il disait encore : « À cinq ans, [on est apte] à l'étude de l'Ecriture (Tanakh); à dix ans, à celle de la Michna ; à treize ans, à l'accomplissement des commandements ; à quinze ans, à l'étude du Talmud ; à dix-huit ans, au mariage ; à vingt ans, à se vouer [à la vie professionnelle] ; à trente ans, à la puissance ; à quarante, à l'intelligence ; à cinquante ans, [on est apte] à donner des conseils ; à soixante ans, au statut d'ancienneté ; à soixante-dix ans, à celui de la vénéralité ; à quatre-vingts ans à celui de la gloire [du surpassement] ; à quatre-vingt-dix ans, [on en arrive] à la méditation ; à cent ans, on est comme mort, comme n'appartenant déjà plus à ce monde. »



Rabbi 'Haïm Kanievsky

Recueil autobiographique. Histoires, anecdotes, enseignements classés par thèmes et une centaine de photos en couleur.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions